



SUPER

Age à partir de 14 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 162 KG (kart complet avec pilote en tenue)

Nouveau kit fixation spoiler CIK obligatoire.

SUPER MASTER :

AGE à partir de 35 ANS+ 1 JOUR (soit pilote de plus de 80kg en tenue sans casque).

Poids minimum : 170 KG (kart complet avec pilote en tenue)

HANDIKART :

Age : à partir de 14 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 170 KG (kart complet avec pilote en tenue)

CHASSIS : (Un seul châssis par course)

Tous modèles aux normes CIK. Arbre arrière-diamètre maximum Ø50mm. Freinage hydraulique AR UNIQUEMENT. Ancienne ou nouvelle carrosserie. Normes de sécurité obligatoires. Spoiler arrière obligatoire.

PNEUMATIQUES : (voir annexe 3) Pneus pluie autorisés

MOTEURS : (strictement d'origine conforme à la fiche constructeur)

- IAME X30 (toutes les évolutions du constructeur seront autorisées)
- ROTAX MAX
- ROTAX EVO
- KF Junior

Carburateur strictement d'origine, conforme à la fiche constructeur,

Echappement avec nouveau silencieux additionnel obligatoire en annexe 2-1. (Sauf moteurs Rotax)





VITESSE

Age : à partir de 15 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 178 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

Nouveau kit fixation spoiler CIK obligatoire.

VITESSE MASTER

AGE, A PARTIR DE 35 ANS + 1 JOUR

Poids minimum : 185 KG (kart complet avec le pilote en tenue)

CHASSIS :

Tous modèles aux normes CIK. Arbre arrière-diamètre maximum Ø50mm. Freinage hydraulique sur les quatre roues obligatoires. Ancienne ou nouvelle carrosserie. Normes de sécurité obligatoires. Spoiler arrière obligatoire.

PNEUMATIQUES : (voir annexe 3)

Pneus pluie autorisés



ufolep



MOTEURS CATEGORIE VITESSE Groupe A

Tous les moteurs homologués CIK.

Cylindrée maximum 125cc.

Monocylindre refroidi par eau exclusivement, par un seul circuit.

Admission par clapets.

Boîte à clapets (dimension et dessin) conforme à la fiche d'homologation.

Volume nominal de la chambre de combustion : minimum 13 cm³ avec insert.

Boîte de vitesse strictement conforme à la fiche d'homologation du moteur, (y compris le couple primaire).

Démarrreur intégré autorisé.

Transmission libre.

CARBURATEUR :

Uniquement le carburateur Dell'Orto type VSH 30.

Ce carburateur doit rester strictement d'origine. Le filtre à essence incorporé et l'assiette peuvent être supprimés ; s'ils sont conservés, ils doivent être d'origine.

SILENCIEUX D'ASPIRATION :

Un silencieux d'aspiration et filtre homologués CIK/FIA spécifique, sous réserve d'être un modèle comportant des orifices d'admission d'un diamètre maximum de 30 mm.

ECHAPPEMENT :

Silencieux additionnel obligatoire (voir annexe 4).

Un récupérateur d'huile de boîte de vitesses doit être fixé solidement à l'arrière du châssis.



ufolep



MOTEURS CATEGORIE VITESSE Groupe B

IAME X30 SUPER SHIFTER -175cc-TAG

Strictement d'origine, conforme à la fiche d'homologation

Cylindrée Maximum 175 cm³.

Monocylindre refroidi par eau, 1 radiateur.

Admission par clapets.

Boîte à clapets (dimension et dessin) conforme à la fiche d'homologation.

Volume nominal de la chambre de combustion : minimum 17cm³ avec insert. Squish minimum 1 mm.

Boîte de vitesses strictement conforme à la fiche d'homologation du moteur (y compris le couple primaire)

Démarrateur intégré.

Transmission libre.

Uniquement le carburateur Dell'Orto VHSB 36-RD

Ce carburateur doit rester strictement d'origine.

Toutes les pièces internes et externes du moteur, le carburateur et l'embrayage doivent être d'origine, montés dans la position d'origine et non modifiés.

Le groupe d'allumage, bougie et clavette doivent être d'origine et montés dans les positions prévues.

SILENCIEUX D'ASPIRATION :

Boîte à air NOX avec inserts d'origines, orifices d'admission d'un diamètre maximum de 30 mm orientés vers l'arrière du kart.

ECHAPPEMENT :

Silencieux d'échappement CIK homologuée pour KZ/KZ2, conforme à la fiche technique (voir annexe4)

Limite maximale du bruit autorisé 96 dB

Un récupérateur d'huile de boîte de vitesses doit être fixé solidement à l'arrière du châssis.